GÉNÉRAL

« 20 Questions pour Auto-évaluer Votre Politique de Prévention »

5’

Vous souhaitez faire un premier bilan ? Savoir si votre politique de prévention des conduites addictives coche bien toutes les bonnes cases ? Et identifier les axes d’améliorations éventuels ?

Voici 20 questions pour évaluer par vous-même les résultats de votre politique préventive.

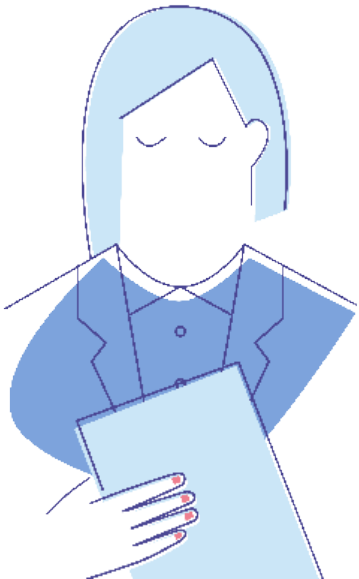

SE RENSEIGNER

Employeur

Médecin

Nos sources

· Addict’Aide

Addict AIDE pro
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

La réussite d'une politique de prévention exige du temps et de multiples itérations. Un bilan régulier permet d'avancer dans le bon sens, et de palier en cours de route les oublis ou les petites erreurs de parcours. Rien de grave.

ETAT DES LIEUX

Petit bilan général.

1 • Le risque lié à la consommation de SPA (alcool, cannabis, médicaments psychotropes...) a-t-il déjà été évoqué au sein de votre entreprise ? OUI NON

2 • Ces 12 derniers mois, votre entreprise a-t-elle connu l'une de ces trois situations liées ou présumées en liaison avec la consommation de SPA ? OUI NON

- Un ou plusieurs accidents du travail ?
- Des personnes en état d'ivresse ?
- Un constat de situation de troubles comportementaux ?

3 • Connaissez-vous de l'absentéisme, des retards fréquents, des défauts de production liés à la consommation de SPA (Substances Psychoactives) ? OUI NON

4 • Vos véhicules d'entreprise sont-ils bien tous équipés d'éthylotests opérationnels ? OUI NON

Points juridiques

5 • Votre DUERP est-il bien à jour ? OUI NON

6 • Le risque lié aux consommations de SPA est-il évoqué dans votre DUERP OUI NON

7 • La consommation de SPA est-elle bien réglementée dans votre réglement intérieur (RI), ou au moins dans une note de service ? OUI NON

VOLET MANAGEMENT

Formation des équipes.

8 • Lors des pots et au restaurant d'entreprise, la consommation de boissons alcoolisées et de substances illicites est-elle réglementée ou évoquée dans un document (RI/Note de service) ? OUI NON

9 • Existe-t-il un protocole pour répondre à un trouble du comportement aigu ou récurrent dans l'organsiation et connu de tous ? OUI NON

10 • Votre équipe de managers est-elle bien sensibilisée-formée à la prévention des conduites addictives ? OUI NON

VOLET INFORMATION

Questions de communication.

11 • Réalisez-vous des campagnes de prévention (affichage d'informations, conf. de sensibilisation...) ? OUI NON

12 • Votre entreprise participe-t-elle et communique-t-elle durant le Mois sans tabac ? OUI NON

13 • Avez-vous intégré les risques liés à la consommation de SPA dans votre livret d'accueil aux nouveaux salariés, en cdd, en cdi, intérimaires ? OUI NON

14 • Vos secouristes sont-ils sensibilisés aux risques SPA et au repérage précoce ? OUI NON

15 • Votre entreprise a-t-elle transmis aux salariés les coordonnées du médecin du travail et la procédure à suivre en cas d'inquiétude sur l'état d'un collègue ? OUI NON

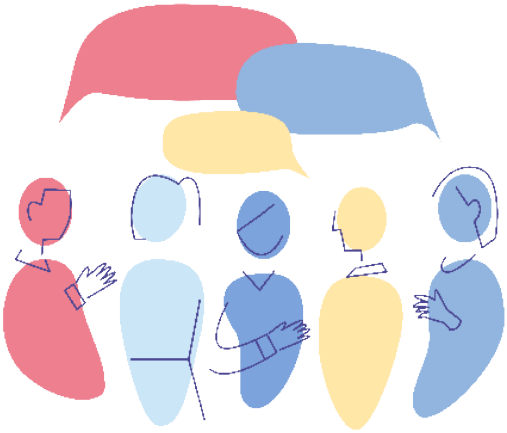

VOLET D'AIDE

Soutien aux personnes.

16 • Les numéros des services nationaux d'aide à distance pour l'acool et les substances illicites sont-ils affichés dans votre entreprise ? OUI NON

17 • Avez-vous mis en place des mesures d'accompagnement des personnes en difficultés avec l'alccool ? OUI NON

18 • Votre service de Santé au Travail a-t-il déjà été contacté dans le cadre d'une problématiqué liée à la consommation de SPA ? OUI NON

VOLET TRAVAIL

A ne pas négliger.

19 • Votre entreprise comporte-t-elle des postes sur lesquels la consommation de SPA risquerait d'engendrer des risques supplémentaires (manipulation de produits dangereux, conduites, caristes...) OUI NON

20 • Votre entreprise comporte-telle des conditions de travail qui risqueraient de favoriser la consommation de SPA (pratiques culturelles, horaires atypiques, isolement, grande chaleur, répétition de gestes, contrat précaire, etc.) OUI NON

ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents.

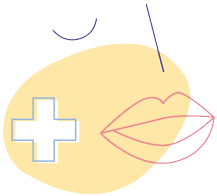

- Associations
- Cabinets de conseil
- Complémentaires santé
- Organismes Publics
- Partenaires institutionnels
- Service de santé au travail
- Start-up

Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- Politique de prévention
- le rôle de chaque
- acteur de l'entreprise

5'

- Quelles sont les
- principales addictions
- en entreprise ?

7'

Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

UNE IDÉE DE FICHE, UN AVIS ?

On vous écoute !

Le Fonds Actions Addictions réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'Aide Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Tour Montparnasse • 33 avenue du Maine BP 119 • 75755 Paris Cedex 15
contact@actions-addictions.fr

Addict AIDE pro
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL